

## ■ Le gestionnaire : **Thierry Immobilier**

■ Créé en 1924, le cabinet THIERRY, à caractère familial, est devenu l'interlocuteur indépendant de la place nantaise. Il assure aujourd'hui la gestion locative de 3300 lots d'habitats, la gestion en copropriété de 7500 lots en habitations et 60 000 m<sup>2</sup> en tertiaire.

**Vous pouvez découvrir la présentation et les activités du cabinet sur le site [www.thierry-immobilier.fr](http://www.thierry-immobilier.fr).** Il sera le syndic de la résidence Alinea.

■ Pour la résidence il a été mis en place le «PACK SERENITE» destiné aux investisseurs, les libérant de la gestion au quotidien du bien acquis. Il comprend :

- Un contrat de gestion immobilière : encaissement des loyers, révision annuelle, régularisation des charges, aides à la déclaration de revenus fonciers...
- Un engagement d'honoraires de location à taux réduit
- Un contrat d'assurances accordé par la compagnie MACIFILIA dont vous trouverez les conditions résumées ci-dessous

## ■ Les garanties locatives :

Garanties	Durée / Montant	Franchise	Côût
<b>Loyers impayés</b>	Durée illimitée avec un plafond d'indemnité de 90 000 € par sinistre	Dépôt de garantie	2.33 % TTC sur loyers CC appelés
<b>Détériorations immobilières</b>	Frais de réparation consécutifs aux dégradations causées par le locataire à concurrence de 10 000 € TTC par sinistre	SANS	Compris GLI
<b>Protection juridique</b>	Plafond de garantie de 6000 € TTC par sinistre	SANS	Compris GLI
<b>Vacance locative</b>	Jusqu'à 3 mois de loyer HC par période de 12 mois	1 mois	1 % TTC sur loyers CC appelés
<b>Carence locative</b>	3 mois de loyer HC	2 mois	3 % TTC sur loyer annuel HC (min 260 €)

Durée du mandat : 1 an renouvelable. Les honoraires de location : 7,18 % TTC sur toutes sommes encaissées. Les honoraires de négociation : 6,95 % TTC du loyer annuel hors charges augmentés de 95 € TTC de frais de rédactions d'actes (quote-part propriétaire).